

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

1. Intitulé du projet

Opération de stabilisation de l'éperon rocheux, de renforcement de la digue et de réhabilitation d'un ponton des bains militaires de Marseille.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
11. Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière	Reprise et retalutage de digues, reprises affouillements sous ouvrages (digue et ponton), reprise affouillement sous falaise, réfection d'un ponton.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les travaux seront réalisés sur les aménagements du littoral existants. Les travaux en contact avec le milieu marin sont les suivants :

- Réfection du ponton sur pieux et mise en place d'un ponton aluminium
- Reprise des affouillements sous le ponton plein, sous la digue et sous la falaise
- Retalutage des digues
- Dépose de blocs.

En complément de ces travaux, des interventions terrestres sont prévues :

- Création d'un muret en béton
- Sécurisation des éboulements de la falaise par la mise en place de filets et cloutage.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'intervention est de consolider les digues existantes, d'améliorer la sécurité du site (vis-à-vis de la falaise et des affouillements sous les ouvrages), de réhabiliter les installations vieillissantes et d'améliorer la protection du site contre la houle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Ponton :

Les travaux de dépose des dalles béton et pieux du ponton actuel seront réalisés à l'aide d'une barge avec pelle mécanique. Les matériaux déposés seront déchargés à terre puis éliminés dans les filières appropriées.

L'aménagement et la pose des fondations superficielles (dalles béton et pieux) du nouveau ponton ainsi que le ponton aluminium seront réalisés à l'aide d'une barge équipée d'une pelle mécanique.

Consolidation digue:

Les interventions sur la digue seront réalisées à l'aide d'une pelle long bras déposée sur le terre plein pour un travail par voie terrestre. La pelle sera acheminée jusqu'à la digue à l'aide d'une barge. Les enrochements seront également acheminés jusqu'à la zone de travaux par barge. Les enrochements auront la même colorimétrie que ceux actuels. Les travaux consisteront à récupérer les blocs tombés pour les replacer sur le talus de la digue et à renforcer la digue par la pose de nouveaux blocs.

Reprise affouillements:

Les affouillements seront repris par remplissage béton avec graves, ou par calcification de géotube ou de sable par courant induit.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Phase d'exploitation sans gros entretien prévu.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration loi sur l'eau au titre de l'article R214-2 du Code de l'Environnement rubrique 4.1.2.0,
Demande d'AOT courte.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaires de digues	70m
Linéaire de ponton	10m
linéaire falaise	15m
Surface de la zone d'intervention	<5000m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 05 ° 20 ' 49 " 72 Lat. 43 ° 16 ' 58 " 49

Marseille
Bains militaires
Malmousque

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF "Herbier de Posidonies de la baie du Prado" est située à plus de 300m du projet au sud de la pointe concernée par les travaux.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé sur la commune de Marseille en bordure de mer Méditerranée. Les travaux consistent à entretenir des ouvrages existants dégradés par la mer.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Marseille dispose de plans de prévention du risque inondation pour les fleuves des Aygaldes et de l'Huveaune, d'un plan de prévention du risque feu de forêt, d'un plan de prévention du risque gonflement et retrait des argiles et mouvements de terrain, ainsi qu'un plan de prévention des risques technologiques lié à l'usine Arkema.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à plus de 1,2km à vol d'oiseau des sites Natura 2000 "Iles Marseillaises" et "Calanques et îles marseillaises".
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans l'emprise du site classé "Promenade de la Corniche".

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Certains enrochements de la digue sont partiellement colonisés par des <i>Lithophyllum byssoïdes</i> (algues calcaires - espèce protégée). Leur déplacement, tout en les conservant à proximité à la même hauteur d'eau, et leur remise en place par la suite permet d'envisager que les travaux n'aurent pas d'impact sur ces algues.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en site classé. Cependant les travaux ne sont pas de nature à modifier le paysage existant. En effet, il est prévu de consolider les digues existantes avec des enrochements de même colorimétrie, de refaire un ponton à neuf au droit de l'existant et de consolider la falaise. L'impact sur le site classé sera local et temporaire pendant les durée des travaux.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet est éloignée de l'emprise du zonage du plan de prévention des risques technologiques associés à l'usine Arkema.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	feu de forêt -> non concerné Inondation -> non concerné gonflement et retrait argile -> zone faiblement à moyennement exposée, enjeux peu vulnérables.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les amenés et replis du matériel et des matériaux seront réalisés par barge. L'évacuation des déblais de démontage du ponton actuel sera faite par camion et les déchets seront éliminés dans une filière adaptée. Ces déplacements seront peu nombreux et limités dans le temps, l'impact est négligeable. Les travaux seront réalisés en dehors de la "période d'été" compris entre mai et septembre.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront peu bruyants et exclusivement diurnes.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de reprise des affouillements pourraient engendrer le rejet en mer de laitance de béton. La reprise des blocs en pied de digue pourrait entrainer une remise en suspension des matériaux. Des mesures de protection sont prévues pour éviter la diffusion des matières en suspension, ces mesures sont présentées au paragraphe 6.4.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déchets inertes seront produits lors des opérations de déconstruction du ponton existant. Les volumes sont cependant minimes. Il n'y aura pas de danger de pollution car les déchets seront limités et inertes.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les impacts potentiels des travaux sont les suivants :

- écrasement des lithophyllum byssoïdes (espèce protégée) lors de la réfection de la digue (mouvement de blocs)
- dissémination de caulerpa racemosa (Invasive) lors des travaux de réfection du ponton
- diffusion de MES et recouvrement des lithophyllum byssoïdes ou des posidonies lors des reprises des affouillements (laitance de béton) ou des mouvements de blocs,

Les mesures associées sont :

- Dépose des blocs colonisés par les lithophyllum, mise en attente à la même altimétrie sous l'eau à proximité puis repose en fin d'intervention à la même altimétrie que l'existant.
- Arrachage manuel de la caulerpa avec contrôle puis élimination en filière adaptée.
- Pour éviter la diffusion des MES générées par les travaux, un rideau en géotextile sera installé autour des zones d'intervention (reprise des affouillements et digue).

Le rapport de l'investigation FAUNE-FLORE marines réalisé en janvier 2020 est annexé au présent formulaire.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est soumis à déclaration loi sur l'eau et tous les impacts potentiels seront traités dans ce dossier. Il ne nous semble pas pertinent d'ajouter une étude d'impact à ce dossier de déclaration, ce dernier permettant de couvrir tous les aspects environnementaux du projet et notamment les impacts les plus sensibles sur les espèces marines protégées, sur la qualité des eaux et sur les espèces invasives.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Investigation faune-flore Bains militaires - Anse de Malmousque Version 2 du 24 janvier 2020 (EUROFINS Hydrobiologie - REBOUILLON).

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

MARSEILLE

le,

12 MARS 2020

Signature

IC2 Sébastien GEROUDET
Chef de l'Unité de Soutien d'Infrastructure
de la Défense de Marseille-Aubagne